

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT  
**HERAULT**  
ARRONDISSEMENT  
**LODEVE**  
Commune de  
**PAULHAN**

**Séance du 13 Décembre 2021**

**N° 2021/12/08**

Date de la convocation	06 /12/ 2021
	<b>Votes : 22</b>
Présents : 18	Pour : 22
Absents : 05	Contre : 0
Représentés : 04	Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un et le treize décembre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, JAURION Léon, LABORDA Véronique, LAMBERT Véronique, AMMARI Hanane, LAMBERT Marcel, DJUROVIC Aleksandra, ROIG José, NOUGOUM Mohamed.

Etaient absents : MM. GASC Carine, GASC Georges, SEBASTIAN David, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry.

Procurations : - Mme LAMBERT Véronique à Mr LAMBERT Marcel  
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr VALERO Claude  
- Mme CAPELLE Laetitia à Mme BOUISSON Mylène  
- Mr GARIN-MICHAUD à Mr NOUGOUM Mohamed

**Objet : Saison culturelle 2022 – demande d'aide départementale**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme 2022 des animations culturelles sur la commune de PAULHAN et son plan de financement.

Il propose de solliciter auprès du Conseil Départemental une aide financière la plus élevée possible.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20211213-2021-12-08-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2021  
Date de réception préfecture : 16/12/2021

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- sollicite une aide financière la plus large possible auprès du Conseil Départemental de l'Hérault,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

*Le Maire,*  
**Claude VALERO**



Le Maire :  
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Affiché le :  
Transmis au représentant de l'Etat le :